Procès verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2020, pour l'association Gym Volontaire de Genay

Section 69112

AG du 13 Novembre 2020 - Visio-conférence

Effectif: 8

Présents: 8 Adhérents

Représentés: 0

Compte-tenu de la situation sanitaire et du confinement en vigueur, l'Assemblée Générale a eu lieu par Visio-conférence.

Le quorum étant atteint : ouverture de l'assemblée générale à 19h10

Ordre du jour :

- Saison 2029-2020

- Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2019-2020
- Vote exercice 2019-2020

Saison 2020-2021

1- Déroulement de la saison 2019-2020

320 adhérents (58% ganathains / 42% extérieurs). Une année très bien engagée jusqu'en Mars -> début du 1er confinement, avec arrêt total des cours, qui ne pourront malheureusement pas reprendre avant la fin de saison. A partir du moment où nous avions encaissé les cotisations et dans la mesure où nos statuts ne prévoient pas le remboursement dans le cas d'un évènement type « COVID », nous n'étions pas éligibles aux aides de l'Etat dans le cas de l'arrêt d'activité (pas de baisse de Chiffre d'affaires). Nos éducatrices ont donc été payées normalement sur toute la saison (soit jusqu'à fin Août 2020).

Pour ces raisons, nous n'avons pas remboursé les cotisations aux personnes qui en ont fait la demande. Par contre, les éducatrices ont pu, chacune à leur façon participer aux activités de confinement (cours en ligne,

...). Ceci nous a permis de maintenir un lien entre l'association et les adhérents.

<u>2- Lecture et demande approbation du bilan financier relatif aux comptes de l'exercice 2019-2020</u> Le rapport financier soumis a été approuvé à l'unanimité – voir en fichier joint le compte de résultat

3- Point sur la saison 2020-2021

L'effectif des adhérents pour cette saison 2020-2021 est à ce jour de 8 personnes (= les membres du bureau). En effet, compte-tenu de l'arrêt des cours en salle dès fin Septembre, nous n'avons pas encaissé les cotisations des 180 adhérents qui nous avaient fait confiance à la rentrée puisque nous ne pouvons assurer nos prestations. Seuls les membres du bureau se sont acquittés de leurs adhésions (soit 22€ par personne).

Rappel rentrée 2020 -> voir les circulaires envoyées aux adhérents. Nous avions organisé les cours en fonction des jauges et recommandations sanitaires ; de même, les consignes pour la pratique (sens de circulation, aération des salles, masque, gel hydroalcoolique) avaient été définies et diffusées. Les éducateurs avaient été formés et nous leur avions fourni un stock de masques.

Concernant les cours, quelques adaptations avaient été appliquées (voir programme). Nous sommes ravies d'accueillir cette année un nouvel éducateur, Gaël Chanu, qui propose deux créneaux le mardi soir.

A compter de fin Septembre, et jusque fin Octobre, il nous était impossible de proposer les cours en salle; nous avons donc, avec accord de la mairie, proposé des cours en extérieurs, avec une jauge de 9 personnes par cours; environ 70 personnes ont participé au moins une fois.

Fin Octobre, nous sommes entrés dans le 2ème confinement. Au jour de l'AG, pas de ré-ouverture prévue avant le 20 Janvier 2020.

En attendant, depuis Fin Octobre, les éducatrices et éducateur sportifs sont au chômage partiel pour 100% de leur volume horaire au sein de notre association. Les aides de l'état permettent de couvrir #70% de nos charges salariales. Nous demanderons à bénéficier du Fond de Solidarité -> en cours à l'heure de la rédaction de ce compte-rendu.

Dans ces conditions, l'établissement d'un budget prévisionnel est très complexe : trop d'incertitudes quant à l'obtention des aides et à la reprise des cours (avec encaissement d'adhésions)

Projet 2020-2021

L'essentiel sera de prévoir la rentrée 2021 -> pour cela, nous prévoyons une nouvelle AG (dès que possible, en présentiel), avec un maximum de nos anciens adhérents, afin de débattre et choisir le programme, l'organisation et le montant des cotisations pour 2021-2022. Pour favoriser la participation à cette AG (*), nous votons une diminution du montant de l'adhésion à l'association : de 22€ à 5€ (en compensation, nous augmenterons les frais de participation).

(*) seules les personnes membres de l'association et ayant acquitté l'adhésion peuvent faire partie de l'AG. [pour rappel, la cotisation à l'association se découpe en 3 postes distincts : adhésion – frais de participation aux cours – licence]

4- Renouvellement du Conseil de Direction

1. 1. 1

Camille ESPIE, Janine MATTEI, Suzanne PACAUD et Anne-Marie LEFEBVRE-ALBARET sont réélues au sein du bureau à l'unanimité.

Le bureau a ensuite proposé Anne ORLANDI pour la Présidence ; l'assemblée a accepté cette proposition à l'unanimité.

Clôture de l'AG à 20h30

La Présidente : Anne ORLANDI